



Centre Communal d'Action Sociale
Cadenet

Délibération N° 23-32

Séance du 07/11/23

Étaient présents ; Mme RAOUX, Vice-Présidente ; Madame BERGE ; Mme SEVE ; Mme GAY ;
Mme BOISGARD ; Mme CASTAGNE ; Mme TROCHU

Date de la convocation : 27 octobre 2023

Procurations : aucune

Absents excusés : Mr BRABANT, Président ; Mme GAUDELET-SANHADJI ; Mme VENDRELL ;

Absent : Mr MARIGNANE

Présent : Madame DUTILLEUX Anne, Directrice CCAS-Assistante sociale

Secrétaire de séance : Mme BOISGARD

SUBVENTION FSL

Madame RAOUX, Vice-Présidente, informe l'assemblée qu'une demande de subvention est sollicitée par le Conseil département du Vaucluse pour l'année 2023 pour abonder le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L).

Sur la commune de Cadenet 29 habitants ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 5113,06 euros.

La demande de participation pour 2023 est de 1835,68 euros, elle est calculée par type d'aide et rapportée au nombre d'habitants dans la commune : 0.1068 € pour le logement, 0.160 2€ pour l'Énergie et l'eau par habitant.

Après avoir entendu l'exposé de madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité,

- **Décide d'accorder la subvention de 1835,68 euros au Conseil Départemental du Vaucluse**
- Décide que le montant sera versé pour le FSL
- Décide de prélever la somme à l'article 6574 du budget

Fait et délibéré 07/11/23

Le Président du
JM BRABANT



La Secrétaire de Séance
V. BOIGARD